

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 3 DECEMBRE 2020

6A. Communication entre le collège des bourgmestre et échevins et le conseil communal

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Le bourgmestre informe qu'il incombe de faire la différence entre les affaires courantes qui sont du ressort du collège des bourgmestre et échevins et des affaires impliquant le conseil communal. Il est donc évident que les courriers relatifs aux affaires courantes ne sont pas transmis au conseil communal puisqu'elles ne sont pas de son ressort.

En matière de pétition le bourgmestre informe que toutes les pétitions relatives à un projet d'aménagement particulier PAP sont traitées selon la procédure prévue en la matière.

6B. Instauration d'une Commission de la Circulation et de la Mobilité

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Le bourgmestre informe qu'actuellement il existe une commission intitulée : Commission du développement durable, de la qualité de vie, de la mobilité et de la circulation. Il est évident qu'aujourd'hui tous ces points ne peuvent être traités séparément par des commissions individuelles avec des groupes de personnes différents. Une telle approche serait contreproductive. Le développement durable, la qualité de vie, la mobilité et la circulation doivent être considérés comme fonctionnant l'un dépendant de l'autre et en tant qu'ensemble si l'on veut en tirer des décisions optimales et durables pour l'avenir.